

BILAN TRAVAUX POST-CHIDO DANS LES ÉCOLES

BILAN TRAVAUX POST-CHIDO DANS LES ÉCOLES



Édito



■ **Ambdilwahedou SOUMAÏLA**
Maire de Mamoudzou

Chers collaborateurs et partenaires,

Le passage des cyclones Chido et Dikélédi a laissé des traces indélébiles sur Mayotte. Les vents violents et les pluies ont causé des dégâts considérables, mettant à rude épreuve la nature, nos infrastructures et nos communautés.

Cependant, face à cette adversité, la solidarité des agents de la collectivités a brillé de mille feux, démontrant une fois de plus notre capacité à être solidaire pour surmonter les défis.

Dès les premières heures suivant le passage du cyclone Chido, les agents de Mamoudzou se sont mobilisés avec une détermination exemplaire. Les services ont travaillé sans relâche pour dégager les axes de circulation, apporter aide et soutien aux habitants accueillis dans les écoles improvisées en centre d'hébergement d'urgence.

Grâce à ces efforts, des milliers de familles ont pu recevoir des vivres, et des abris temporaires, leur permettant de retrouver un semblant de normalité.

La générosité et l'engagement des agents de la Ville, du CCAS, de la Caisse des écoles et l'accompagnement des agents du Conseil départemental de Mayotte, ainsi que ceux de la CADEMA, ont été essentiels pour garantir la continuité des services publics. Les équipes ont assuré la distribution de l'eau et des denrées alimentaires, la réouverture des écoles et la remise en état des infrastructures essentielles. Le dévouement et l'esprit de solidarité ont permis de maintenir l'espoir et de renforcer les liens au sein de notre commune.

La réhabilitation des bâtiments endommagés par les cyclones est une priorité absolue pour notre territoire. Les dégâts causés par Chido et Dikélédi ont révélé des failles structurelles majeures dans nos constructions.

Pour répondre à ces défis, des études approfondies ont été menées afin d'identifier les erreurs de conception et de proposer des solutions concrètes pour rendre nos bâtiments plus résistants aux futurs cyclones.

Ensemble, nous avons montré que la solidarité et la résilience sont les piliers de nos agents. Les défis posés par les cyclones Chido et Dikélédi nous ont rappelé l'importance de travailler dans la cohésion pour reconstruire et renforcer notre Ville. Grâce à l'engagement des agents et aux efforts de réhabilitation, Mamoudzou se relève et se prépare à un avenir plus résilient.

Continuons à œuvrer ensemble pour le bien-être de notre territoire et de ses habitants. La solidarité et la détermination dont nous faisons preuve aujourd'hui sont les fondations de la réussite.

ENSEMBLE, VIVONS LA VILLE...

Sommaire

4

ÉVALUATION DES
DOMMAGES DANS LES
ÉCOLES

4 - CONSTATS & ÉVALUATION

5 - RELEVÉ PAR DRONE ET
SCAN 3D

6 - RAPPORTS DE DIAGNOSTICS
ARCHITECTES ET CT

8

ÉTUDE

8-9 - PROCÉDURE DE
PASSATION DES MARCHÉS
& DCE

10

TRAVAUX DE
CONSOLIDATION & DE
MISE EN SÉCURITÉ

16

TRAVAUX DE
CONSOLIDATION & DE
MISE EN SÉCURITÉ

22

NOMBRE DE SALLE
DE CLASSE OUVERTE
DEPUIS CHIDO

24

NOMBRE DE SALLE DE
CLASSE OUVERTE DEPUIS
CHIDO

26

UNE MOBILISATION DES
SERVICES DÉCONCENTRÉS
DE L'ÉTAT AUX COTÉS DE LA
VILLE DE MAMOUDZOU

28

LA RENTRÉE COMPROMISE
PAR UN MANQUE DE
FINANCEMENT

38

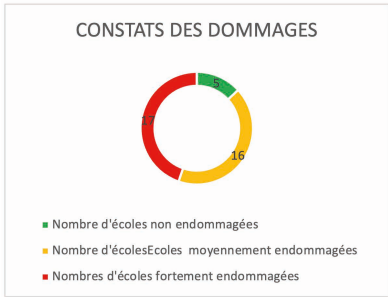
CONCLUSION

32

QUELQUES PHOTOS
COMPARATIVE AVANT ET
APRÈS TRAVAUX POST
CHIDO

CONSTATS & ÉVALUATION

LE PASSAGE DU CYCLONE CHIDO SUR NOTRE TERRITOIRE A LOURDEMENT IMPACTÉ LE BÂTI SCOLAIRE. AU LENDEMAIN DU PASSAGE DU CYCLONE, LA DIRECTION DE LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES A RÉALISÉ UNE VISITE DANS LES DIFFÉRENTS SITES D'HÉBERGEMENT ET IL A ÉTÉ FAIT LE CONSTAT SUIVANT :



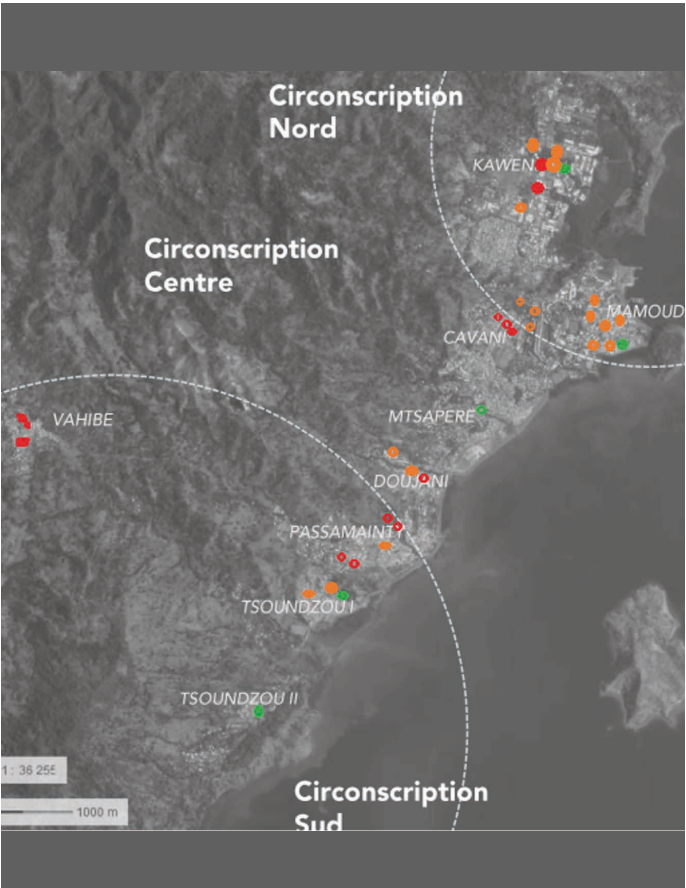
Pour une rentrée scolaire au plus tôt et dans les meilleures conditions, au-delà des travaux de consolidation (bâchage...), il est nécessaire d'effectuer des gros travaux d'urgence (clos et couvert) et la sécurisation des sites :

- Clôtures et portails
- Menuiseries (ouvertures)
- Charpente couverture
- Sécurité (garde-corps, caillebotis, sécurisation dans la cour de récréation.
- Mise aux normes électriques & extincteurs & alarme incendie
- Travaux dans les sanitaires suite aux actes de vandalisme et dégradations après CHIDO.

Une visite a été réalisée dans les sites accessibles, pour évaluer le degré de dégradation en fonction des corps d'état liés à la sécurité et la mise hors d'eau, voir tableau suivant.



Circonscriptions	Villages	Dégradation actuelle	Anciens noms	Closure	Menuiseries	Toiture	Sécurité	
NORD	Kaweni	EE MAGELLE HOUNG	KAWENI POSTE					432 000,00 €
		EE THÉRIQUE KARAL	KAWENI STADE					264 000,00 €
		EE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VILLAGE	KAWENI VILLAGE					282 000,00 €
		EM ABDELLAH SELLEMAN	MATERNELLE T 6					330 000,00 €
		EM CHEIKH SATYD AHAMAD (CHARR)	MATERNELLE T 9					432 000,00 €
	Mamoudou	EE SAID M'CHINDIA	ANCIEN ÉCOLE PPP					
		EE KAWENI T17	KAWENI T17					378 000,00 €
		EE BOB DILLER	ANNEXE ÉLÉMENTAIRE					399 000,00 €
		EM JACK PABRE	ANNEXE MATERNELLE					108 000,00 €
		EE PAULETTE HENRY	EE MANGUËR					200 000,00 €
CENTRE	Cavani	EE FOUNDI TANY	BOROCA ÉLÉMENTAIRE					538 000,00 €
		EM BONALI ZAINA	BOROCA MATERNELLE					96 000,00 €
		EE ABDOURAHMANE BEN OMAR	M'GOMBEANI ÉLÉMENTAIRE					
		EM HOUSSENA MOHAMMED PATEL	M'GOMBEANI MATERNELLE					200 000,00 €
		EE ÉCOLE JARDIN FLEUR	ÉCOLE JARDIN FLEUR					213 000,00 €
	Mtsapere	EE ÉCOLE BRIQUETERIE	ÉCOLE BRIQUETERIE					300 000,00 €
		EE MADI HALOU	ÉCOLE CAVANI STADE					158 000,00 €
		EE ABDOURAHMANE SOLHI	ÉCOLE CAVANI SUD 1					432 000,00 €
		EE PASSANI ABDELLAH	ÉCOLE CAVANI SUD 2					324 000,00 €
		EM MAGADARA HEDIA	ÉCOLE CAVANI SUD MATERNELLE					288 000,00 €
SUD	Passamainty	EE SACHA CHESANE	ÉCOLE DOUJANI 2					81 000,00 €
		EE BONALI SIDI	ÉCOLE BONALI					
		EE ABDELLAH SIDI	ÉCOLE DOUJANI 1					432 000,00 €
		EE ABDELLAH SIDI	718 ÉCOLE DOUJANI 1					50 000,00 €
		EM MAYOTTON RABELO GERARD	DOUJANI MATERNELLE					294 000,00 €
	Tsoundzou	EE PASSANI ALI	PASSAMANTY VILLAGE					80 000,00 €
		EE DARRI MOUSSA	PASSAMANTY STADE ÉLÉMENTAIRE					432 000,00 €
		EM FOUNDI BACARI KALINI	PASSAMANTY 2 ÉLÉMENTAIRE					432 000,00 €
		EM ABAS ABDELLAH BACOCO	PASSAMANTY 2 STADE MATERNELLE					432 000,00 €
		EM YELOU OUMOU	PASSAMANTY 2 ÉLÉMENTAIRE MATERNELLE					432 000,00 €
VAHIBE	Vahibe	EE ALI HOUNG	TSOUNDZOU 1 ÉLÉMENTAIRE					378 000,00 €
		EP NADIRAM OUSSENI	FOUND AIDE					378 000,00 €
		EM SOULAMANA HOUNG	TSOUNDZOU 1 MATERNELLE					
		EP TSOUNDZOU 2	ÉCOLE PRIMAIRE TSOUNDZOU 2					
		EE VAHIBE 1	EE VAHIBE 1					648 000,00 €
		EM VAHIBE	EM VAHIBE					564 000,00 €
		EE VAHIBE 2	EE VAHIBE 2					176 000,00 €
								18 901 000,00 €



RELEVÉ PAR DRONE ET SCAN 3D

DANS LE CADRE DE LA LOI D'URGENCE POUR LA RECONSTRUCTION DE MAYOTTE, LES DÉMARCHES LIÉES AUX AUTORISATIONS D'URBANISME ONT ÉTÉ SIMPLIFIÉES AFIN D'ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA REMISE EN ÉTAT DE LEURS HABITATIONS APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE CHIDO.

Suite aux constats et à l'évaluation, les architectes ont réalisé 18 diagnostics, ce qui a permis la production des documents techniques à la reconstruction rapide des établissements scolaires.

Pour les autres bâtiments scolaires, nous avons demandé des relevés aériens par drone pour obtenir une vision globale et détaillée des dommages des toitures pour appuyer la mission d'expertise.

La première étape consistait à effectuer des survols aériens des écoles identifiées, en utilisant des drones équipés de caméras haute résolution. Les drones étaient programmés pour capturer des images fixes et des vidéos à partir de différents angles afin d'assurer une couverture complète des toitures, des façades et des cours. Cette phase nécessitait une planification minutieuse des itinéraires de vol pour optimiser le temps et garantir la qualité des données collectées. Les captures étaient effectuées dans des conditions météorologiques favorables pour éviter tout artefact visuel et obtenir des images nettes et exploitables. Le vol pouvait être réalisé manuellement ou de manière automatisée, en suivant un maillage fin de la zone de survol.

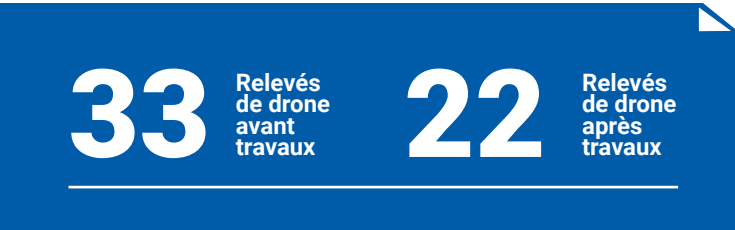
Nous proposons un comparatif avant/après travaux basé sur des relevés par drone et scan 3D, accompagné de modélisations numériques des bâtiments accessible en ligne.

Ces supports permettent :

- De valoriser les efforts de la Ville auprès des administrés,
- D'optimiser les suivis de chantiers,
- De renforcer la transparence des actions engagées.

Les nuages de points fournis étaient analysés et traités avec des outils de modélisations 3D afin de récupérer les cotations nécessaires pour les estimations. Ensuite, des inspections visuelles sur place étaient effectuées pour compléter les relevés aériens pour identifier les pathologies non visibles depuis les prises de vue (problème de maçonnerie, infiltration d'eau, menuiserie, équipements intérieurs, etc.)

Et enfin, une élaboration d'un rapport de diagnostic sur la base des relevés et visites a servi de base pour la rédaction des CCTP et DPGF.



DOUJANI : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ABDALLAH SIDI



VAHIBE : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAHIBE 1

CHIFFRES CLÉS

37 150 €
INSPECTIONS PAR
DRONE

14
OPÉRATIONS DE
TRAITEMENT SUR LES
DONNÉES DE NUAGES
DE POINTS

10 501 000 €
D'ESTIMATION POUR
LES TRAVAUX SELON
LA VILLE

44 %
DES ÉCOLES TRÈS
ENDOMMAGÉES

43 %
DES ÉCOLES
MOYENNEMENT
ENDOMMAGÉES

13 %
DES ÉCOLES EN
MESURE D'OUVRIRE

RAPPORTS DE DIAGNOSTICS ARCHITECTES ET CT

AFIN DE RÉTABLIR UN FONCTIONNEMENT QUASI NORMAL DES INSTITUTIONS, NOUS AVONS COMMENCÉ PAR ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES ÉCOLES DE LA COMMUNE, DÈS LA PREMIÈRE SEMAINE SUIVANT L'ÉVÈNEMENT, EN MOBILISANT LES ACTEURS EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE À L'URGENCE.

Pour les autres bâtiments scolaires, nous avons demandé des relevés aériens par drone pour obtenir une vision globale et détaillée des dommages des toitures pour appuyer la mission d'expertise.

L'évaluation a été réalisée selon les documents transmis par la AFPCNT et adaptés par les équipes. Une harmonisation de la méthodologie d'évaluation a été mis en place.

Des fiches de synthèse ont été réalisées sur chaque site indiquant les préconisations sur les urgences, une synthèse écrite et graphique de l'état des lieux, et enfin les préconisations immédiates et à moyen terme.

L'ordre de mission porte également sur les propositions de réhabilitation (mise en conformité des structures endommagées et priorisation des interventions selon l'urgence et l'importance des services rendus à la population) et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (accompagnement dans la planification et la supervisions des

travaux de réhabilitation).

Le diagnostic ne porte pas sur un chiffrage détaillé par poste, mais plutôt le repérage sur plan et reportage photographique, une synthèse des analyses et éventuellement un lissage sur le chiffre d'urgence dans un premier temps qui permettra la réalisation d'un estimatif plus détaillé dans un second temps avec une autre équipe composée des agents de la Ville de Mamoudzou, des ingénieurs et économistes.



18

Diagnosics
Rapport
d'expertise
des architectes

38

Examens de
l'état des
structures
des batiments

Circoscription	Villages	Centre Hébergement Urgence	Dénomination actuelle	Anciens noms	Diag réalisé	Synthèse transmise
Nord	Kaweni	Oui	EE SAID M'CHINDRA	ANCIENNE ECOLE PPF	23/12	manquant
		Oui	EE KAWENI T17	KAWENI T17	20/12/2024	21/12/2024
		Oui	EE PALETTE HENRY	MANGUER	20/12/2024	21/12/2024
Centre	Mamoudzou	Oui	EE ECOLE BRIQUETTERIE	ECOLE BRIQUETTERIE	23/12	manquant
		Oui	EE ABDOURAHMANE SOULHI	ECOLE CAVANI SUD 1	20/12/2024	21/12/2024
		Non		ECOLE CAVANI STADE	20/12/2024	21/12/2024
	Cavani	Oui	EE HASSANI ABDALLAH	ECOLE CAVANI SUD 2	20/12/2024	21/12/2024
		Informel	EM CAVANI SUD	MATERNELLE CAVANI SUD	21/12/2024	21/12/2024
		Oui	EE BACAR CHEBANE	ECOLE DOUJANI 2	20/12/2024	21/12/2024
Sud	Mtsapéré	Oui	EE BOINA ISSA	ECOLE BONOVO	to do	to do
		Oui	EE ABDALLAH SIDI	ECOLE DOUJANI 1	20/12/2024	21/12/2024
		Oui	EM VELOU OUMOURI	MATERNELLE PASSAMAINY 3 MHOGONI	20/12/2024	23/12/2024
	Passamainty	Oui	ELÉMENTAIRE MHOGONI		20/12/2024	23/12/2024
		Oui	EP HADRAMI OUSSENI	FOUNDI ADE	to do	to do
		Non	EM TSOUNDOZOU 1	ECOLE MATERNELLE TSOUNDOZOU 1	21/12/2024	manquant
	Tsoundzou	Oui	EP TSOUNDOZOU 1	ECOLE PRIMAIRE TSOUNDOZOU 1	21/12/2024	manquant
		Non	EM TSOUNDOZOU 2	ECOLE MATERNELLE TSOUNDOZOU 2	21/12/2024	manquant
		Oui	EP TSOUNDOZOU 2	ECOLE PRIMAIRE TSOUNDOZOU 2	21/12/2024	manquant
		Non	MIC TSOUNDOZOU	MIC TSOUNDOZOU	21/12/2024	manquant
	Vahibé	Oui	EE VAHIBE 1	EE VAHIBE 1	23/12	24/12/2024
		Oui	EE VAHIBE 2	EE VAHIBE 2	23/12	24/12/2024

CHIFFRES CLÉS

DIAGNOSTICS :

38 RAPPORTS D'EXAMEN DE L'ÉTAT DES STRUCTURES RÉALISÉS PAR VERITAS POUR 38 125 €.

18 DIAGNOSTICS RÉALISÉS PAR LES ARCHITECTES DE MAYOTTE POUR UNE ÉVALUATION À 176 000 €.

14 RAPPORTS D'EXPERTISE AINSI QUE LES DCE ET ACT RÉALISÉS PAR L'ARCHITECTE KUJENGA ET M2CI POUR 31 500 €.

MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE (RICT & RFCT) POUR 16 ÉCOLES ESTIMÉE À 21 763 €.

MISSION DE VÉRIFICATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES POUR 22 ÉCOLES ESTIMÉE À 23 885 €.

16 "EXE" VISÉS PAR SOCOTEC POUR LA VÉRIFICATION STRUCTURES ET CHARPENTE COUVERTURE

La Ville de Mamoudzou a un accord cadre opérationnel relatif à la mission de contrôle technique pour les diverses opérations de travaux réalisées par la Ville de Mamoudzou, et il est prévu des missions de diagnostic d'un ouvrage existant.

Nous avons donc lancé une mission de constat visual de l'état des structures des écoles et une mission de vérification des installations électriques

Bâtir un monde de confiance

VERIFICATIONS TECHNIQUES DEFINIES
DANS LE PRESENT CONTRAT

CONTRAT N° Q-1930735 - 0796362
REFERENCE A RAPPELER POUR TOUTE COMMANDE

CONSTAT VISUEL DE L'ÉTAT DES STRUCTURES DES ÉCOLES DE LA VILLE DE MAMOUZDOU SUITE AU PASSAGE DU CYCLONE CHIDO

LE MAITRE D'OUVRAGE – CLIENT

VILLE DE MAMOUZDOU
Boulevard Halidi Sélemani
97600 MAMOUZDOU

Représenté par
M. Fayssal HALIDI
Mobile : +262 639 69 97 68
h.fayssal@mamoudzou.yt
SIRET : 2000883700011

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

CENTRE MAHARAJAH - BP 789 Kaweni
97600 MAMOUZDOU
Centre Budgétaire : 0796362

Représenté par
Marco WEISS
Responsable d'Opérations
Email : serviceclientmayotte.construction@bureauveritas.com

Cette proposition commerciale est valable 3 mois à partir de sa date d'émission, le 26 décembre 2024.
Elle constitue la dernière proposition négociée entre les parties dans toutes ses dispositions.
Elle est établie en cohérence avec les dispositions prévues par le(s) contrat(s) cadre

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT.

Le Client confie à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, qui accepte, les prestations désignées ci-après aux conditions particulières et ce conformément aux conditions générales jointes :
Conditions Générales de services Zone France (CGSF-BVC)

Bureau Veritas Construction - <http://construction.bureauveritas.fr/>
Page 102/109 - 1 Page DCE + Act - 12 400 000 750 000
Rédigé par : JESSYF GONDREAU - 20/12/2024 - 16 350 000 000 000
R.C.S. de Nanterre 790 182 736
COMPTE : 47 02 1930735

Page 1/7

Circoscription	Villages	Centre Hébergement Urgence	Réseau site	personnes nuit	Dénomination actuelle	Anciens noms	Diag réalisé	Synthèse transmise	Etat générale du bâtiment	Type de travaux	Année prévisible réouverture suite à l'analyse visuelle	ACTION URGENCE
Nord	Kaweni	Oui	NON (un axe T17 existant)	150	EE SAID MCHINDRA	ANCIENNE ECOLE PPF	20-12-24		95 % bâtiment utilisable	Léger		Plan d'urgence Prévoir l'achat de matériaux pour la reconstruction
		Oui	OUI (exist)	1000	EE KAWENI T17	KAWENI T17	20-12-24	21-12-24	90 % bâtiment utilisable	Lourd		Étude sur l'état des lieux 2024 et 2025 Prévoir l'achat de matériaux et la mise en œuvre des travaux de réhabilitation Prévoir l'achat de matériaux et la mise en œuvre des travaux de réhabilitation Prévoir l'achat de matériaux et la mise en œuvre des travaux de réhabilitation
		Informel	NON	7	EE KAWENI FREDERIQUE KAKA	EE KAWENI STADE T12						
Mamoudzou		Oui	OUI (exist)	180	EE PALETTE HENRY	MANGUER	19-12-24	21-12-24	100% du bâtiment utilisable	Léger		Plan d'urgence

Le 02/04/2025

SOCOTEC

PROPOSITION COMMERCIALE

MAMOUZDOU - TRAVAUX SUR 16 ECOLES SUITE AU PASSAGE DU CYCLONE CHIDO

Mission de Contrôle Technique

Accord cadre n°20240038

COMMUNE DE MAMOUZDOU
RUE DU COMMERCE MAIRIE
97600 MAMOUZDOU

REFERENCE A RAPPELER LORS DE VOS ECHANGES
NOTRE N° D'AFFAIRE : 2024MAYU1000007
DEVIS N° : DEV2024MAYU1000000655

Bureau Construction Mayotte
IMMEUBLE MEKA ZA KAWENI - 97600 - MAMOUZDOU
Tél : +33(0) 69 61 20 21 - Fax : +33(0) 69 61 04 21
@ : construction.mayotte@socotec.com

SYNTHESE : MAMOUZDOU COMMUNE VIE 22 ECOLES

Désignation missions	Periodicité Client / Periodicité Réglementaire (PR)	Quantité	Montant unitaire € HT	Montant total € HT par visite	TVA(%)	Montant Total € TTC
Verification periodique des installations electriques réalisées "comme une verification initiale". diagnostic electricite conforme	Ann. - 22 écoles ci-après 97600 MAMOUZDOU					
Frais de gestion OFFERT			0,00		0,00	0,00
						TOTAL HT : €
						TVA : 0,00 €
						TOTAL TTC : €

DUREE

Si aucune date de fin de contrat n'est stipulée ci-dessus: suivant Conditions Générales.

CONDITIONS FINANCIERES

Règlement : Paiement 100% à la commande.
Tout dépassement de surface/quantité figurant dans la proposition commerciale fera l'objet d'une facturation complémentaire.

INVENTAIRE DETAILLE DES EQUIPEMENTS

	surface	équipement	€
EE Passamainty Village	1044	7	
EE Mhogoni	930	1	
EM Mhogoni	800	3	
EM Tsoundzou 1	700	3	
EP Foundi Adé	1400	6	
EE Tsoundzou 2	1400	6	
EM Tsoundzou 2	813	3	
EE Doujani T16	600	1	
EM Doujani	450	2	
EE Bonovo	1250	4	
EE Briquetterie	746	2	
EE Cavani Stade	2098	13	
EE Mangliers	662	1	
EM Anneke	1958	3	
EE Mgomani	556	3	
EM Mgomani	2104	6	
EE Boboka	757	1	

Page 1/10

7

ÉVALUATION DES DOMMAGES DANS LES ÉCOLES • BILAN TRAVAUX POST CHIDO DANS LES ÉCOLES

PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS & DCE

DE CETTE MOBILISATION, DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES ONT ÉTÉ ÉTABLIS PAR LES SEULS BUREAUX D'ÉTUDES EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE À LA DEMANDE, LES AUTRES ÉTANT FORTEMENT IMPACTÉS (BUREAUX ET OUTILS DE TRAVAIL DÉTRUIT), OU INJOIGNABLES.

Dans le cadre du programme de reconstruction en urgence des écoles de Mamoudzou, la mission consistait à rédiger les pièces écrites nécessaires à la consultation des entreprises, incluant :

- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
- Les estimations budgétaires,
- Les Décompositions du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)

Une analyse des 18 rapports de diagnostics des architectes : Chaque rapport pour identifier les travaux nécessaires (toitures, charpentes, maçonneries, menuiseries, électricités, etc.) et les priorités spécifiques à chaque site.

Visite de Site :

Une inspection visuelle sur place complète les relevés aériens pour identifier les pathologies non visibles depuis les prises de vue (problèmes de maçonnerie, infiltration d'eau, menuiserie, équipements intérieurs, etc.).

Elaboration d'un rapport de diagnostic :

Sur la base des relevés et visites, le MOE a rédigé un rapport détaillé des pathologies et des travaux nécessaires. Ce rapport ont servi ensuite de base pour pour la rédaction des CCTP, décrivant les interventions à réaliser. et l'établissement des estimations budgétaires et de la DPGF.

Redaction des CCTP :

Les spécifications techniques étaient directement tirées des recommandations des normes. Nous avons précisé les matériaux, techniques, et normes à respecter pour chaque lot. Une attention particulière a été accordé à la mise hors d'eau et hors d'air des bâtiments pour garantir une remise

en service rapide et sécurisée.

Estimation et DPGF :

15 écoles : ouverture 27 janvier
12 écoles : ouverture partielle 27 janvier
13 écoles : ouverture mars
Les estimations budgétaires et la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) étaient établies à partir des données des diagnostics et des informations de marché actualisées.

L'ensemble du territoire du département de Mayotte a été déclaré en état de calamité naturelle exceptionnelle par **décret N° 2024-1184 du 18 décembre 2024**. Cet état a été renouvelé de deux mois par décret permettant aux administrations d'engager toutes les dépenses nécessaires au rétablissement du fonctionnement normal des institutions en instituant une présomption de force majeure et de présumer de l'urgence impérieuse de la situation qui prévaut à Mayotte.

Les travaux devant se limiter aux prestations strictement nécessaires pour faire face à la situation d'urgence, conformément à **l'article R2122-1 du CCP**, la Ville a limité son intervention aux travaux de consolidations des structures menaçants de s'effondrer, ainsi qu'à leur sécurisation.

Les marchés sans publicité ni mise en concurrence mis en oeuvre, ne concernaient en aucune manière des travaux de reconstruction de bâtiments totalement effondrés et encore moins de travaux d'ouvrages neufs.

Le conseil d'état rappelle que les marchés sans publicité ni mise en concurrence executés dans le cadre d'urgence impérieuse sont sans limite de montant (**Conseil d'Etat, 5/3 SSR, du 11 octobre 1985, 38788, publié au recueil Lebon**).

L'instruction étant obligatoire conformément à **l'article L131-1 du Code de l'éducation**, l'objet de cette démarche était de permettre d'assurer aux enfants des conditions de sécurité minimales, en attendant les échanges préalables à la mise en place de l'établissement public prévu par voie d'ordonnance à **l'article 1, de la loi N° 2020-176 du 24 février 2025 (loi d'urgence pour mayotte)**.

CHIFFRES CLÉS

- 32 DCE
- 81 LOTS (24 LOTS CLÔTURES – 32 LOTS CHARPENTE COUVERTURE – 25 LOTS MENUISERIES)
- 2 LOTS (ÉQUIPEMENTS MODULAIRES)
- 7 791 677 € ESTIMATION MAÎTRISE D'OEUVRE
- 8 LOTS ÉLECTRICITÉ
- 4 LOTS PLOMBERIE
- L'ESTIMATION DCE EST À – 29 % DE L'ESTIMATION DE LA VILLE.
- 17 MARS 2025 : FIN DES TRAVAUX PRÉVISIONNELS
- 84 000 € PAR LOT EN MOYENNE
- 240 500 € PAR DCE PAR ÉCOLE EN MOYENNE

ESTIMATION ÉTUDE & PLANNING

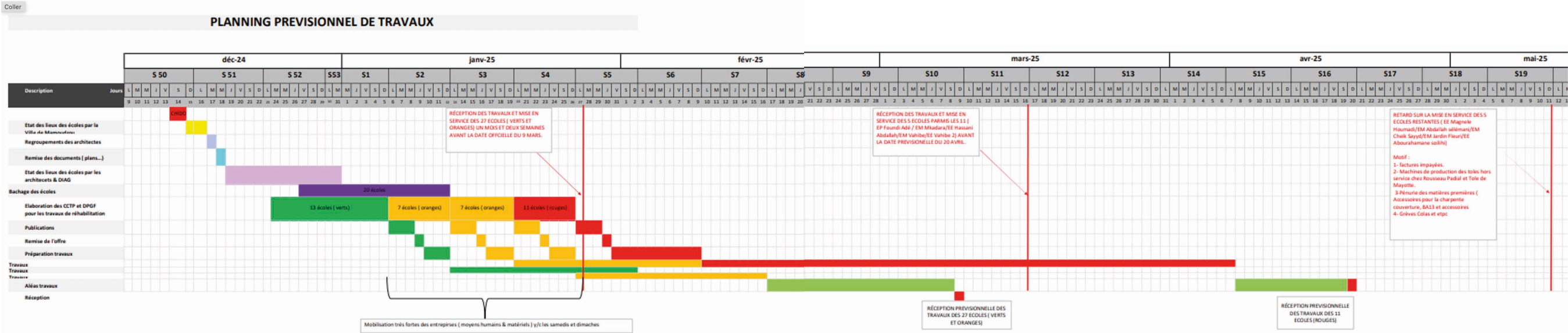
				Estimation Ville de Mdz	Ecart DCE/EstiM0A	Estimation DCE
Circonscriptions	Villages	Dénomination actuelle	Anciens noms			
NORD	Kaweni	EE MAGNELE HOUMADI	KAWENI POSTE	432 000,00 €	9%	476 500,00 €
		EE FRÉDÉRIQUE KAKAL	KAWENI STADE	264 000,00 €	-178%	95 042,00 €
		EE ECOLE ÉLÉMENTAIRE VILLAGE	KAWENI VILLAGE	282 000,00 €	-25%	224 977,00 €
		EM ABDALLAH SELEMANI	MATERNELLE T 6	330 000,00 €	35%	504 875,00 €
		EM CHEIK SAYYD AHAMAD (CHARIF)	MATERNELLE T 9	432 000,00 €	-44%	300 928,00 €
		EE SAID M'CHINDRA	ANCIEN ECOLE PPF			260 097,00 €
	Mamoudzou	EE KAWENI T17	KAWENI T17	378 000,00 €	-89%	200 097,00 €
		EE BOB GILLIER	ANNEXE ELEMENTAIRE	399 000,00 €	-24%	321 235,00 €
		EM JACK PASSE	ANNEXE MATERNELLE	108 000,00 €	-348%	24 120,00 €
		EE PAULETTE HENRY	EE MANGUIER	200 000,00 €	-59%	125 813,00 €
		EE FOUNDITANY	BOBOCA ELEMENTAIRE	530 000,00 €	-481%	91 275,00 €
		EM BOINALI ZAINA	BOBOCA MATERNELLE	90 000,00 €		
		EE ABDOURAHAMANE BEN OMAR	M'GOMBANI ELEMENTAIRE			
		EM HOUSSENA MOHAMED PATEL	M'GOMBANI MATERNELLE	200 000,00 €		
	Cavani	EE ECOLE JARDIN FLEURI	ECOLE JARDIN FLEURI	213 000,00 €	14%	247 741,00 €
		EE ECOLE BRIQUETERIE	ECOLE BRIQUETERIE	300 000,00 €		
		EE MADI HALIDI	ECOLE CAVANI STADE	150 000,00 €	85%	985 817,00 €
		EE ABDOURAHAMANE SOLIHI	ECOLE CAVANI SUD 1	432 000,00 €	43%	760 750,00 €
		EE HASSANI ABDALLAH	ECOLE CAVANI SUD 2	324 000,00 €	-61%	200 790,00 €
		EM MKADARA HEDIA	ECOLE CAVANI SUD MATERNELLE	288 000,00 €	-39%	206 591,50 €
		EE BACAR CHEBANE	ECOLE DOUJANI 2	81 000,00 €	-45%	55 847,00 €
		EE BOINA ISSA	ECOLE BONOVO			
	Mtsapéré	EE ABDALLAH SIDI	ECOLE DOUJANI 1	432 000,00 €	-57%	274 645,00 €
		EE ABDALLAH SIDI	T16 ECOLE DOUJANI 1	50 000,00 €	-5%	47 465,00 €
		EM RAKOTONDRAVELO GERARD	DOUJANI MATERNELLE	294 000,00 €	-22%	241 453,00 €

- 15 écoles : ouverture 27 janvier
- 12 écoles : ouverture partielle 27 janvier
- 13 écoles : ouverture mars

TRAVAUX DE CONSOLIDATION & DE MISE EN SÉCURITÉ

				Estimation Ville de Mdz	Ecart DCE/EstiMOA	Estimation DCE
Circonscriptions	Villages	Dénomination actuelle	Anciens noms			
SUD	Passamainty	EE HASSANE ALI	PASSAMAINTY VILLAGE	80 000,00 €	59%	195 131,00 €
		EE DARMI MOUSSA	PASSAMAINTY STADE ELEMENTAIRE	432 000,00 €	-58%	273 835,00 €
		EE FOUNDI BACARI KALIMI	PASSAMAINTY 3 MHOGONI ELEMENTAIRE	432 000,00 €	-763%	50 032,00 €
		EM VELOU OUMOURI	PASSAMAINTY 3 MHOGONI MATERNELLE	432 000,00 €	-554%	66 080,00 €
		EM ABBAS ABDALLAH BACOCO	PASSAMAINTY 2 STADE MATERNELLE			94 535,00 €
		EE ALI HOUMADI (babali Mgorou)	TSOUNDZOU 1 ELEMENTAIRE	378 000,00 €	-4%	363 148,00 €
	Tsoundzou	EP HADRAMI OUSSENI	FOUNDI ADE	378 000,00 €	-482%	64 970,00 €
		EM SOULAIMANA HOUMADI (Foundi zouroud	TSOUNDZOU 1 MATERNELLE			53 498,75 €
		EM TSOUNDZOU 2	ECOLE MATERNELLE TSOUNDZOU 2			16 790,00 €
						36 615,00 €
		EE TSOUNDZOU 2	ECOLE PRIMAIRE TSOUNDZOU 2			
	Vahibé	EE VAHIBE 1	EE VAHIBE 1	648 000,00 €		Construction neuve en cours
		EM VAHIBE	EM VAHIBE	504 000,00 €	-1%	499 659,30 €
EE VAHIBE 2		EE VAHIBE 2	576 000,00 €	-34%	431 325,00 €	
Honoraires Post CHIDO (études et DIAG)						
TOTAL				10 069 000,00 €	-29%	7 791 677,55 €

- 15 écoles : ouverture 27 janvier
- 12 écoles : ouverture partielle 27 janvier
- 13 écoles : ouverture mars



11,5 millions d'euros pour les écoles de Mamoudzou

ÉDUCATION : PLUS DE 120 ENTREPRISES MOBILISÉES POUR LES ÉCOLES DE MAMOUDZOU AFIN DE GARANTIR UN RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE

La Ville de Mamoudzou poursuit ses efforts pour rouvrir toutes les écoles de son territoire. Plus de 11 millions d'euros engagés par la commune ont été nécessaires pour permettre à des milliers d'enfants du chef-lieu de retrouver le chemin de leur salle de classe et un quotidien presque normal



Trois mois après le passage dévastateur du cyclone Chido, la ville de Mamoudzou redouble d'efforts pour permettre aux élèves de retrouver leur environnement scolaire. Une bonne nouvelle, alors que seules cinq écoles avaient été épargnées par la tempête. Pour les autres, le premier état des lieux était catastrophique : 44 % des établissements étaient très endommagés et 43 % moyennement touchés. Les premières estimations chiffrées les réparations à 7 946 000 euros. Pour rebâtir les écoles de Mamoudzou, une mobilisation sans précédent a eu lieu. Sous l'impulsion de Keyvan Fathi, directeur adjoint de la Rénovation urbaine de la ville, une trentaine d'architectes et d'ingénieurs ont mené un diagnostic minutieux. Grâce à l'utilisation de drones, d'analyses 3D, à

37 inspections techniques et 14 expertises, l'état des structures a été évalué avec précision. Résultat : 18 dossiers complets, totalisant 9 Go de données, ont été remis, posant ainsi les bases d'une reconstruction efficace et sécurisée. Après l'examen de 32 dossiers de consultations d'entreprises, une nouvelle estimation des travaux a été réalisée, s'élevant à 6 324 617 euros. Au total, 79 entreprises ont été retenues pour les lots clôtures, charpentes, couvertures et menuiseries, pour un montant de 8 657 443 euros. À ces millions d'euros s'ajoutent des travaux de plomberie

(129 832 euros) et d'électricité (928 871 euros). En tout, ce sont 120 entreprises consultées pour un engagement financier de 11 499 495 euros, indique la ville de Mamoudzou. Dans la commune, la rentrée scolaire se déroule progressivement, marquant un retour progressif à la normale. Dès le 13 janvier 2025, 13 établissements ont rouvert leurs portes, accueillant 5 340 élèves dans 181 salles de classe. Deux semaines plus tard, le 27 janvier, 14 écoles supplémentaires ont été opérationnelles, offrant 238 salles à 4 774 élèves. Le 17 mars, quatre autres écoles seront

prêtes, avant une réouverture quasi totale le 12 mai 2025, à l'exception de Vahibé 1, dont les travaux se poursuivront. Le maire de Mamoudzou, Ambdilwahedou Soumaila, se félicite de l'effort sans précédent que représentent ces investissements et cette mobilisation. Il ne reste plus qu'à espérer que les écoles de Mamoudzou, comme celles de tout le département, n'aient pas à subir un nouveau cyclone. Et si tel était le cas, que les travaux engagés permettraient de mieux résister aux vents destructeurs.

Anthony Maltret

Reconstruction

Circonscriptions	Villages	Dénomination actuelle	Anciens noms	Intervention sécurité civile à partir du 24 janvier (bachage) m²	extincteurs présents (OK / NOK)	Nombre d'extincteurs
NORD	Kaweni	EE MAGNELE HOUMADI	KAWENI POSTE		NOK	
		EE FRÉDÉRIQUE KAKAL	KAWENI STADE		OK	12
		EE ECOLE ÉLÉMENTAIRE VILLAGE	KAWENI VILLAGE	bachage de 150 m²	OK	11
		EM ABDALLAH SELEMANI	MATERNELLE T 6		NOK	
		EM CHEIK SAYYD AHAMAD (CHARIF)	MATERNELLE T 9		NOK	
		EE SAID M'CHINDRA	ANCIEN ECOLE PPF		OK	6
		EE KAWENI T17	KAWENI T17	bâchage 500 m² - nettoyage faux plafonds	OK	13
	Mamoudzou	EE BOB GILLIER	ANNEXE ELEMENTAIRE	Bachage 400 m² - nettoyage faux plafonds	OK	7
		EM JACK PASSE	ANNEXE MATERNELLE		OK	5
		EE PAULETTE HENRY	EE MANGUIER	bâchage 20 m² Sécurisation d'éléments de charpente	OK	2
		EE FOUNDI TANY	BOBOCA ELEMENTAIRE		OK	6
		EM BOINALI ZAINA	BOBOCA MATERNELLE		OK	4
		EE ABDOURAHAMANE BEN OMAR	M'GOMBANI ELEMENTAIRE		OK	3
		EM HOUSSENA MOHAMED PATEL	M'GOMBANI MATERNELLE		OK	5
	Cavani	EE ECOLE JARDIN FLEURI	ECOLE JARDIN FLEURI		NOK	
		EE ECOLE BRIQUETERIE	ECOLE BRIQUETERIE	bâchage : 80 m²	OK	7
		EE MADI HALIDI	ECOLE CAVANI STADE	bâchage 150 m² :Bachage 1 classe 20M²	OK	9
		EE ABDOURAHAMANE SOILIHI	ECOLE CAVANI SUD 1		NOK	
		EE HASSANI ABDALLAH	ECOLE CAVANI SUD 2		OK	7
		EM MKADARA HEDJA	ECOLE CAVANI SUD MATERNELLE		OK	5
	Mtsapéré	EE BACAR CHEBANE	ECOLE DOUJANI 2		OK	10
		EE BOINA ISSA	ECOLE BONOVO	dépose de 5 m² de faux plafond	OK	7
		EE ABDALLAH SIDI	ECOLE DOUJANI 1			
		EE ABDALLAH SIDI	T16 ECOLE DOUJANI 1	nettoyage faux plafonds	OK	16
		EM RAKOTONDRAVELO GERARD	DOUJANI MATERNELLE	Découpe et dépose de faux plafond pour une salle de classe.	OK	10

Périmètre clôturé provisoire (OK / NOK)	Sécurisation électrique & compteurs & alarme incendie(OK / NOK)	Montant des travaux électriques	Toilettes fonctionnelles (OK / NOK)	Montant des travaux de plomberie	Travaux de securisation (Curage, bachages, purge, réparation portails, nettoyage)	AVIS VISITE SDIS (OK / NOK)
	NOK	Notification en cours	OK	48 465,00 €	8 950,00 €	NON VISITE
OK - 145 ml	OK	13 063,05 €	OK	- €	2 720,00 €	OK
	OK	17 388,00 €	OK	- €	19 184,20 €	OK
	NOK	Notification en cours	OK	7 020,00 €	43 979,00 €	NON VISITE
OK - 287 ml	NOK	36 168,00 €	OK	37 125,00 €	- €	NON VISITE
	OK	6 144,40 €	OK	4 497,64 €	31 164,20 €	OK
	OK	10 408,80 €	OK	4 497,64 €	41 663,20 €	OK
	OK	39 279,04 €	OK	7 350,00 €	28 000,00 €	OK
	OK	- €	OK	- €	16 464,20 €	OK
	OK	21 046,00 €	OK	- €	- €	OK
	OK	20 950,00 €	OK	8 411,00 €	33 340,00 €	OK
	OK	15 554,80 €	OK	- €	7 181,00 €	OK
	OK	16 720,30 €	OK	2 392,00 €	2 720,00 €	OK
	OK	14 333,00 €	OK	- €	23 964,20 €	OK
	NOK	66 199,00 €	OK	6 870,00 €	- €	NON VISITE
	OK	25 672,60 €	OK	4 139,50 €	4 350,00 €	OK
	OK	57 005,50 €	OK	13 464,00 €	- €	OK
	NOK	Notification en cours	NOK	43 560,00 €	9 970,00 €	NON VISITE
	OK	88 771,00 €	OK	9 950,00 €	80 686,40 €	OK
	OK	84 937,00 €	OK	9 950,00 €	69 782,00 €	OK
	OK	52 700,00 €	OK	- €	28 000,00 €	OK
	OK	4 919,90 €	OK	7 784,00 €	- €	OK
	NOK		NOK	- €	- €	NON VISITE
	OK	5 875,00 €	OK	4 772,50 €	42 645,00 €	OK
	OK	37 350,00 €	OK	4 772,50 €	3 500,00 €	OK

Honoraires Post CHIDO (études et DIAG)

2 223 442 € DE TRAVAUX DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN SÉCURITÉ SANITAIRE ET DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES & ALARME INCENDIE.

**70 ENTREPRISES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX
SOIT 31 700 € PAR LOT ET PAR ENTREPRISE EN MOYENNE**

765 ml
receptionn
é sur les
934 ml

TRAVAUX DE SECURISATION DEFINITIFS

Circonscriptions	Villages	Dénomination actuelle	Anciens noms
NORD	Kaweni	EE MAGNELE HOUMADI	KAWENI POSTE
		EE FRÉDÉRIQUE KAKAL	KAWENI STADE
		EE ECOLE ÉLÉMENTAIRE VILLAGE	KAWENI VILLAGE
		EM ABDALLAH SELEMANI	MATERNELLE T 6
		EM CHEIK SAYYD AHAMAD (CHARIF)	MATERNELLE T 9
		EE SAID M'CHINDRA	ANCIEN ECOLE PPF
		EE KAWENI T17	KAWENI T17
	Mamoudzou	EE BOB GILLIER	ANNEXE ELEMENTAIRE
		EM JACK PASSE	ANNEXE MATERNELLE
		EE PAULETTE HENRY	EE MANGUIER
		EE FOUNDI TANY	BOBOCA ÉLÉMENTAIRE
		EM BOINALI ZAINA	BOBOCA MATERNELLE
		EE ABDOURAHAMANE BEN OMAR	M'GOMBANI ÉLÉMENTAIRE
		EM HOÛSSENA MOHAMED PATEL	M'GOMBANI MATERNELLE

Estimation Ville de Mdz	Ecart DCE/EstiM0A	Estimation DCE	Ecart ACT/DCE	Estimation ACT
432 000,00 €	9%	476 500,00 €	21%	601 418,00 €
264 000,00 €	-178%	95 042,00 €	49%	187 925,00 €
282 000,00 €	-25%	224 977,00 €	7%	243 100,00 €
330 000,00 €	35%	504 875,00 €	24%	667 197,00 €
432 000,00 €	-44%	300 928,00 €	35%	461 448,00 €
		260 097,00 €	-128%	113 954,00 €
378 000,00 €	-89%	200 097,00 €	27%	274 752,00 €
399 000,00 €	-24%	321 235,00 €	12%	366 015,00 €
108 000,00 €	-348%	24 120,00 €	85%	158 191,00 €
200 000,00 €	-59%	125 813,00 €	21%	158 536,00 €
530 000,00 €	-481%	91 275,00 €	6%	97 455,00 €
90 000,00 €				24 243,00 €
				37 552,00 €
200 000,00 €				11 980,00 €

Circonscriptions	Villages	Dénomination actuelle	Anciens noms
CENTRE	Cavani	EE ECOLE JARDIN FLEURI	ECOLE JARDIN FLEURI
		EE ECOLE BRIQUETERIE	ECOLE BRIQUETERIE
		EE MADI HALIDI	ECOLE CAVANI STADE
		EE ABDOURAHAMANE SOILIH	ECOLE CAVANI SUD 1
		EE HASSANI ABDALLAH	ECOLE CAVANI SUD 2
		EM MKADARA HEDJA	ECOLE CAVANI SUD MATERNELLE
		EE BACAR CHEBANE	ECOLE DOUJANI 2
	Mtsapéré	EE BOINA ISSA	ECOLE BONOVO
		EE ABDALLAH SIDI	ECOLE DOUJANI 1
		EE ABDALLAH SIDI	T16 ECOLE DOUJANI 1
		EM RAKOTONDRAVELO GERARD	DOUJANI MATERNELLE

Estimation Ville de Mdz	Ecart DCE/EstiM0A	Estimation DCE	Ecart ACT/DCE	Estimation ACT
213 000,00 €	14%	247 741,00 €	20%	308 949,00 €
300 000,00 €				37 466,00 €
150 000,00 €	85%	985 817,00 €	-7817%	12 452,00 €
432 000,00 €	43%	760 750,00 €	9%	833 685,00 €
324 000,00 €	-61%	200 790,00 €	49%	392 680,00 €
288 000,00 €	-39%	206 591,50 €	38%	335 593,00 €
81 000,00 €	-45%	55 847,00 €	53%	119 610,00 €
432 000,00 €	-57%	274 645,00 €	56%	622 935,00 €
50 000,00 €	-5%	47 465,00 €		
294 000,00 €	-22%	241 453,00 €	6%	255 850,00 €

				Estimation Ville de Mdz
Circonscriptions	Villages	Dénomination actuelle	Anciens noms	
SUD	Passamainty	EE HASSANE ALI	PASSAMAINTY VILLAGE	80 000,00 €
		EE DARMI MOUSSA	PASSAMAINTY STADE ELEMENTAIRE	432 000,00 €
		EE FOUNDI BACARI KALIMI	PASSAMAINTY 3 MHOGONI ELEMENTAIRE	432 000,00 €
		EM VELOU OUMOURI	PASSAMAINTY 3 MHOGONI MATERNELLE	432 000,00 €
		EM ABBAS ABDALLAH BACOCO	PASSAMAINTY 2 STADE MATERNELLE	
	Tsoundzou	EE ALI HOUMADI (babali Mgourou)	TSOUNDZOU 1 ELEMENTAIRE	378 000,00 €
		EP HADRAMI OUSSENI	FOUNDI ADE	378 000,00 €
		EM SOULAIMANA HOUMADI (Foundi zouroudja)	TSOUNDZOU 1 MATERNELLE	
		EM TSOUNDZOU 2	ECOLE MATERNELLE TSOUNDZOU 2	
		EE TSOUNDZOU 2	ECOLE PRIMAIRE TSOUNDZOU 2	
	Vahibé	EE VAHIBE 1	EE VAHIBE 1	648 000,00 €
		EM VAHIBE	EM VAHIBE	504 000,00 €
		EE VAHIBE 2	EE VAHIBE 2	576 000,00 €
	Honoraires Post CHIDO (études et DIAG)			
	TOTAL			10 069 000,00 €

CHIFFRES CLÉS

9 284 069 € DE TRAVAUX DE SÉCURISATION DÉFINITIFS (CHARPENTE, CLÔTURES ET MENUISERIE), OFFRES DES ENTREPRISES 77 ENTREPRISES RETENUES POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DÉFINITIFS, 12 060 955 € DE TRAVAUX GLOBAUX (TOUS TRAVAUX CONFONDUS) 147 ENTREPRISES RETENUES SOIT 82 000 € PAR LOT ET PAR ENTREPRISE EN MOYENNE.

Ecart DCE/EstiM0A	Estimation DCE	Ecart ACT/DCE	Estimation ACT
59%	195 131,00 €	17%	235 058,00 €
-58%	273 835,00 €	-4%	264 250,00 €
-763%	50 032,00 €	67%	152 556,00 €
-554%	66 080,00 €	60%	165 476,00 €
	94 535,00 €	27%	130 206,00 €
-4%	363 148,00 €	-9%	333 615,00 €
-482%	64 970,00 €	76%	275 595,00 €
	53 498,75 €	23%	69 776,00 €
	16 790,00 €	65%	47 880,00 €
	36 615,00 €	56%	82 342,00 €
Construction neuve en cours			
-1%	499 659,30 €	14%	581 856,00 €
-34%	431 325,00 €	31%	622 473,00 €
-29%	7 791 677,55 €	16%	9 284 069,00 €

NOMBRE DE SALLE DE CLASSE OUVERTE DEPUIS CHIDO

DEPUIS LA RENTRÉE DU 27 JANVIER, L'OBJECTIF A ÉTÉ ATTEINT LES ÉCOLES CATÉGORISÉES VERT ET ORANGE ONT PU RESPECTIVEMENT OUVRIR TOTALEMENT ET PARTIELLEMENT.

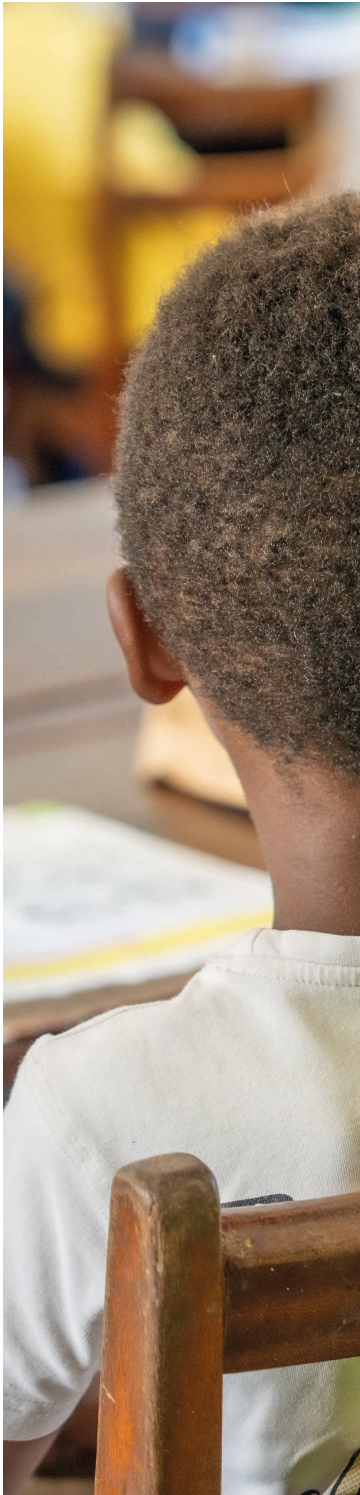
Après la mise à disposition de 420 salles de classe pour pouvoir accueillir 10 114 élèves à la rentrée du 27 janvier, la Ville poursuit ses efforts avec la livraison de 58 salles de classe permettant à 2 630 élèves de retrouver leurs classes respectives. Notamment, pour l'école primaire Foundi Adé, l'école élémentaire Vahibe 2, l'école maternelle Vahibe, l'école maternelle Mkadara Hedja et l'école élémentaire Hassani Abdallah.

Parallèlement, les travaux ont été effectués pour réparer les salles de classe des écoles ouvertes partiellement notamment l'école élémentaire Bacar Chebani, l'école élémentaire de Kaweni Village, l'école maternelle Zaina Mairesse, l'école élémentaire Darmi Moussa et l'école maternelle Velou Oumouri. Prochaine livraison de 60 salles



de classe prévus, il s'agit de l'école élémentaire Magnele Houmadi, l'école maternelle Abdallah Sélémani, l'école maternelle Cheik Sayyd, l'école maternelle Jardin Fleuri et l'école élémentaire Abdourahamane Soilihi afin de pouvoir accueillir 3 399 élèves à la rentrée du 12 Mai.

Au regard des difficultés rencontrés concernant surtout les factures impayées des entreprises des grèves, des problèmes d'approvisionnements de certaines fournitures, la livraison de 60 salles de classe risque a été repoussé à la rentrée d'août 2025, le Maire alerte sur le risque d'une rentrée compromise en août 2025.



PHASE 1 : Rentrée du 27 janvier

27 ECOLES : 420 SALLES DE CLASSE ► 10 114 ÉLÈVES

PHASE 2 : Rentrée du 17 mars

5 ECOLES : (EP FOUNDI ADÉ / ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAHIBE 2* / ÉCOLE MATERNELLE VAHIBE* / ÉCOLE MATERNELLE MKADARA HEDJA / ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HASSANI ABDALLAH*: 58 SALLES DE CLASSE ► 2 630 ÉLÈVES

*école élémentaire Vahibe 2 (7 salles de classe opérationnelles) / * école maternelle vahibe (3 salles de classe opérationnelles) / * école élémentaire Hassani Abdallah (10 salles de classe opérationnelles)

6 salles de classe de la phase 1 rendues opérationnelles

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BACAR CHEBANI: 2 SALLES DE CLASSE / ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE KAWENI VILLAGE : 1 SALLE DE CLASSE / ÉCOLE MATERNELLE ZAINA MAIRESSE : 1 SALLE DE CLASSE / ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DARMI MOUSSA : 2 SALLES DE CLASSE / ÉCOLE MATERNELLE VELOU OUMOURI : 2 SALLES DE CLASSE

PHASE 3 : Rentrée du 12 Mai

5 ECOLES (ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAGNELE HOUMADI / ÉCOLE MATERNELLE ABDALLAH SÉLÉMANI / ÉCOLE MATERNELLE CHEIK SAYYD / ÉCOLE MATERNELLE JARDIN FLEURI / ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ABDOURAHAMANE SOILIH) : 60 SALLES DE CLASSE ► 3 399 ÉLÈVES

UN VÉRITABLE PLAN DE BATAILLE DE LA VILLE DE MAMOUZOU

ACCUEILLIR LES ENFANTS COÛTE QUE COÛTE, ET MÊME S'IL FAUT MOMENTANÉMENT PASSER PAR LA TRIPLE ROTATION ET LES « ÉCOLES DE CAMPAGNE », C'EST L'OBJECTIF DU VOLONTAIRE AMBDILWAHEDOU SOUMAÏLA. DÉCOIFFÉS PAR UN DOUBLE CYCLONE, MOBILISÉS COMME CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET PARFOIS PILLÉS, LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ONT BEAUCOUP DONNÉ.

Plus d'une semaine avant la rentrée scolaire, le maire de Mamoudzou fait un état des lieux des forces en puissance. Un véritable plan de bataille a été mis sur pied ce samedi matin avec le recteur Jacques Mikulovic, qui tient compte des évènements successifs de ces derniers jours : la dégradation de plusieurs groupes scolaires par le cyclone Chido, qui avait nécessité la mise à disposition de 22 écoles comme Centres d'hébergement d'urgence, puis leur nettoyage, rebelote pour Dikeledi, avec 15 écoles à briquer après que les derniers hébergés soient partis.



Ambdilwahedou Soumaila et Faysoil Halidi listaient les écoles opérationnelles

3 FRANCE MAYOTTE matin N°3263 du mercredi 15 janvier 2025

Les écoles de Mamoudzou en mauvais état

INFRASTRUCTURE : UN TIERS DES ÉCOLES INCAPABLES D'ACCUEILLIR LES ÉLÈVES AVANT MARS 2025, LES DÉGÂTS SONT CONSIDÉRABLES

13 FRANCE MAYOTTE matin N°3306 du lundi 17 mars 2025

11,5 millions d'euros pour les écoles de Mamoudzou

ÉDUCATION : PLUS DE 120 ENTREPRISES MOBILISÉES POUR LES ÉCOLES DE MAMOUZOU AFIN DE GARANTIR UN RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE

13 FRANCE MAYOTTE matin N°3313 du mercredi 26 mars 2025

Un retour à la normale progressif dans les écoles

ÉCOLES : TROIS MOIS APRÈS LE CYCLONE, LE MAIRE DE MAMOUZOU CONSTATE LES AVANCÉES DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

7 FRANCE MAYOTTE matin N°3386 du jeudi 17 juillet 2025

Rentrée scolaire menacée à Mamoudzou

ÉDUCATION : SANS AIDE ATTENDU DE L'ÉTAT, PLUSIEURS ÉCOLES RESTERONT FERMÉES EN AOÛT, ALERTE LE MAIRE DE MAMOUZOU DANS UN COURRIER



« Peu importe les critiques extérieures »

Jeudi 23 janvier, environ 300 personnels de l'Éducation s'étaient réunis pour manifester en protestation contre les conditions dans lesquelles s'organise cette rentrée, à Mamoudzou. Pour le maire de la Ville, « peu importe les critiques extérieures », sur l'organisation de cette rentrée dans un contexte difficile post-cyclone, il est nécessaire que « les professeurs et les élèves se retrouvent. » À ce stade, 343 élèves du premier degré (soit 0,5% de l'ensemble des élèves du premier degré de l'île) et 575 élèves du second degré (soit 1% de l'ensemble des élèves du second degré de l'île) ont demandé une radiation au sein de l'Académie de Mayotte pour poursuivre leur scolarité dans un établissement scolaire d'un autre département.



Près d'1 établissement scolaire sur 2 n'est plus « utilisable »



La rentrée scolaire à l'école de M'Gambani à Mamoudzou ce lundi 27 janvier • ©Youssef Mahadali

Mardi matin, le maire de Mamoudzou, Ambdilwahedou Soumaila, a déclaré qu'il n'y aurait « pas une rentrée mais des rentrées scolaires ». Alors que de nombreux établissements scolaires avaient été réquisitionnés pour devenir des centres d'hébergement d'urgence à l'approche du cyclone, les 12.000 sinistrés de Chido hébergés sont désormais forcés de quitter ces lieux pour permettre aux élèves de regagner leurs salles de classe progressivement. Des cellules de crise, déployées par la mairie de Mamoudzou en lien avec le Rectorat, pour « réfléchir à la continuité pédagogique » ont mis en exergue que seulement 14% des bâtiments scolaires sont pleinement opérationnels et 44% des infrastructures scolaires sont « moyennement endommagées » mais « utilisables », d'après le maire de la ville. « Dès le lendemain de cette catastrophe, nous avons mis en place plusieurs cellules pour diagnostiquer l'ensemble des bâtiments publics, notamment les écoles, avec l'appui d'un réseau d'architectes et des bureaux d'études, pour diagnostiquer la solidité des bâtiments. Il va y avoir des rentrées scolaires en fonction des groupes scolaires, des circonscriptions, de l'état des classes. On s'en sortira », a précisé Ambdilwahedou Soumaila.

Société

VIDÉO. Mayotte : à Mamoudzou, les familles accueillies dans les écoles priées de quitter les lieux

À l'approche de la rentrée scolaire, le maire de Mamoudzou souhaite récupérer les écoles pour les remettre en état avant l'arrivée des élèves.

Par Le Parisien avec AFP
Le 1 janvier 2025 à 13h33

UNE MOBILISATION DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ETAT AUX COTÉS DE LA VILLE DE MAMOUZOU

CONSTATS & ÉVALUATION

**PRÉFET DE MAYOTTE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

BON DE LIVRAISON

Fournisseur : Préfecture de Mayotte
Bénéficiaire : Mairie de Mamoudzou
Date : 11 février 2025

Article	Description	Quantité
1.	Cuves d'eau 1000 L	38

La collectivité s'engage à assurer le montage des cuves conformément aux règles de la notice relative à l'installation et l'utilisation des cuves d'eau dans les ERP (Préfecture-ARS-SMAE) en date du 20 juin 2023.

Visa Nom Prénom
du Responsable de la Réception

Arnaud Quinon
Sous-préfet

HAOUA Fyand
Reçu le 24/02/25



ÉTUDES



TRAVAUX



UNE MOBILISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MAMOUDZOU

Contexte : Suite à CHIDO, la Loi d'urgence Mayotte ([LOI N° 2025-176 du 24 février 2025](#)), dans ses dispositions sur la commande publique, ne réponds pas à l'urgence pour une rentrée scolaire dans les meilleurs délais.

Contrainte :

Pour bénéficier de cette procédure dérogatoire issue de la LOI d'urgence, les maîtres d'ouvrage devront, lors du lancement des consultations ainsi que de leur passation, émettre les publications à destination du public ; ainsi que sur le site de la préfecture, et sur le site de l'établissement public en cours de création.

Il est à noter par ailleurs, que l'établissement public en question ne sera effectif, qu'à la ratification de l'ordonnance relative à sa création, par le parlement, dans un délai de trois mois à compter de sa publication. Ce qui veut dire que les marchés négociés ne pourront en réalité être mis en œuvre que lorsque l'établissement aura, non seulement une existence juridique, mais aussi physique avec un site internet propre.

Solution pour répondre à l'urgence :

le droit commun des marchés publics prévoit des dérogations en matière d'urgence impérieuse, et c'est ce qui nous permet de cibler les acteurs économiques capables de répondre à l'urgence, avant l'expiration du délai prévu par le décret instituant l'état de calamité naturelle exceptionnelle.

le conseil d'état dans son point 24 de son avis sur la loi d'urgence, estime que le droit commun de l'urgence impérieuse n'avait pas besoin d'une loi pour permettre aux collectivités d'agir afin d'entreprendre dans les meilleurs délais, les réparations nécessaires, et ce quelques soit le montant.

L'objectif étant d'actvier le droit commun des marchés publics en matière d'urgence impérieuse, et de commencer les travaux avant le 19 mars 2025.

Enjeux : Agir en urgence et tenir le délai d'urgence impérieuse institué par le décret 2025-52, relatif au renouvellement de la déclaration de l'état de calamité naturelle exceptionnelle à Mayotte.

- ✓ **Vu** les soucis d'internet auxquels nous avons dû faire face lors de la rédaction des DCE, dans les jours qui ont suivi la catastrophe, mais que nous avons pu surmonter parfois par le partage de nos réseaux mobiles, le réseau de la ville étant défaillant ;
- ✓ **Vu** la situation dans laquelle nous avons dû mener les consultations, malgré la défaillance du réseau de la Ville, avec les premières qui ont été réalisés, dès le 28 décembre 2024, pour un délai de réception des offres moyens de 4 jours, (parfois moins, parfois plus), fonction de la capacité des entreprises à répondre à la demande ;
- ✓ **Vu** la démarche de négociation que nous avons engagées au départ avec les entreprises ciblées, mais aussi celles qui venaient d'elles-mêmes proposer leurs services afin de participer à relever le déficit, d'une part, et d'autre part, le grand nombre de RAO à établir suite aux négociations;
- ✓ **Vu le constat que nous avons dû faire sur l'inflation rapide des coûts des matériaux de construction chez les fournisseurs**, pour de multiples facteurs, dont les soucis d'approvisionnement et de la demande croissante qui cause des pénuries, conséquences post-cyclone Chido ;
- ✓ **Vu** le temps qu'il nous était imparti par le décret calamité pour agir en urgence impérieuse - jusqu'au 19 mars 2025 ;

Actions :

Nous avons décidé de nous appuyer sur [les articles L 2711-2, L2711-3 et L2711-6 du code la commande publique](#) qui permettent d'adapter les conditions de passation des marchés, en lien avec l'urgence post-cyclone Chido.

Pour se faire, nous avons dû mettre fin aux négociations qui ne donnaient pas forcément de grands résultats, la majorité des candidats se plaignants des **tarifs prohibitifs pratiqués par les fournisseurs (devis à l'appui).**

Nous avons toutefois respecté notre obligation en matière d'urgence impérieux, en rédigeant les pièces contractuelles qui sont essentielles à la bonne exécution des travaux.

Cependant, nous avons, à minima, veiller à ce que tous les candidats nous transmettent leurs moyens humains et matériels, ainsi que leurs plannings, afin de nous s'assurer qu'ils puissent être en mesure d'exécuter les travaux.

Nous avons voulu, malgré la procédure d'urgence, prendre le soin des détails, mais, manifestement, aux vus du nombre important d'écoles (38 écoles) à traiter, et de l'allotissement (77 lots) qui a été fait, mais surtout au vu des problématiques rencontrées depuis le début de la démarche, nous ne pouvons pas faire autrement que de nous adapter aux circonstances, à quelques jours de la fin du décret de calamité naturelle exceptionnelle, afin de pas prendre un risque juridique, même si le juge administratif, une fois ce délai écoulé, peut accepter l'urgence impérieuse, mais sous conditions strict, et moyennant motivations, au cas par cas.

JDM

EconomieEducationEnvironnementFaits diversOcéan IndienPolitiqueSantéSociétéCultureJusticeLoisirs

Après le forum de l'habitat qui a eu lieu ce samedi, la CCSud a poursuivi sa lancée en organisant lundi matin, au technopole de Dombeni, un colloque sur le thème de l'accession à la propriété. Était notamment présent pour cette occasion la présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH) et ancienne ministre du Logement, Emmanuelle Cosse.

« A Mayotte le coût de la construction est 44% plus cher qu'à Paris ! »

Location	Coût de construction (par rapport à Paris)
Paris	100%
Mayotte	144%
La Réunion	125%

Lors de la première table ronde sur les freins d'accès à la propriété, l'ensemble des intervenants étaient unanimes : le coût de la construction est exorbitant. « Cela dépasse l'entendement ! c'est un véritable problème », a indiqué le directeur de la SIM, Ahmed Ali Mondroha. « A Mayotte le coût de la construction est 44% plus cher qu'à Paris, et 25% de plus qu'à La Réunion. Il nous est ainsi difficile de mettre en place des projets d'accession sociale car les coûts sont beaucoup trop élevés. Songez qu'en 2 ans les prix de la construction ont augmenté de 40% et que depuis Chido la tôle, elle, a augmenté de 35-40% en 5 mois. Ce n'est pas possible, je ne comprends pas ! ». Et ce n'est malheureusement pas le seul et unique problème.

LA RENTRÉE COMPROMISE PAR UN MANQUE DE FINANCEMENT

LA VILLE DE MAMOUDZOU EST AUJOURD’HUI CONFRONTÉE À UNE RÉALITÉ DRAMATIQUE : CINQ GROUPES SCOLAIRES NE POURRONT PAS ROUVRIR À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025 SI LES FINANCEMENTS PROMIS PAR L’ÉTAT NE SONT PAS DÉBLOQUÉS, PORTANT ATTEINTE À LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE.

L'objectif affiché du plan de bataille du Maire était de réparer toutes les écoles au plus tard le 12 Mai 2025.

Dès le 7 janvier 2025, la Ville a déposé ses premiers dossiers de demande de subvention sur la plateforme démarches simplifiées en tenant compte des travaux de consolidations, de mise en sécurité ainsi que l'estimation du DCE.

Ensuite l'Etat a donné 15 jours aux communes pour déposer les demandes de subvention à partir du 14 mars 2025, nous avons donc actualisé notre demande en tenant compte des engagements réels (les offres des entreprises) avec l'espoir d'obtenir des avances de 30 % suivant les modalités de financements indiqués. (voir extrait du courrier à votre droite).

Le 16 juillet 2025, le Maire a alerté sur le risque d'une rentrée compromise faute de financement pour les écoles après CHIDO. (voir extrait de journal ci-dessous).

Le 18 juillet 2025, les services de l'Etat, ont demandé des documents complémentaires notamment les titres fonciers et la mise à jour du plan de financement.

Les dossiers étaient donc complets mais ;

Vu les délais très courtes pour réaliser les diagnostics, les études et les travaux,

Vu la contrainte imposée par l'Etat de déposer la demande de subvention sous 15 jours,

Il est donc normal que le plan de financement évolue et qu'une mise à jour à date devient nécessaire.

Vu que l'instruction a été faite 5 mois plus tard,

La mairie de Mamoudzou alerte sur le risque d'une rentrée compromise, faute de financements pour les écoles touchées par le cyclone Chido.

Nathalie ANDRIANTSIMEVA - Publié le 16 juillet 2025 à 18h13, mis à jour le 17 juillet 2025 à 12h28

Le maire de Mamoudzou, Ambdilwahedou Soumaïla tire la sonnette d'alarme. Dans un courrier adressé au préfet le 15 juillet 2025, il alerte sur un risque réel de non-entrée scolaire en septembre 2025, pointant le blocage des chantiers de reconstruction engagés après Chido. Il dénonce des retards importants dans le versement des aides promises par l'État, menaçant directement la réouverture de plusieurs écoles.

Mamoudzou : la rentrée scolaire compromise par un manque de financement

INFOIRE - créé le 19/07/2025 à 08h01 - La rédaction



Le maire de Mamoudzou alerte le préfet. Sans financement de l'État, les travaux scolaires après le cyclone Chido ne seront pas finis, mettant en péril la rentrée prévue.

FIL INFOS

- 11h43 Violences conjugales : « on croit toujours que ça va s'arrêter car ces personnes redevennent gentilles, mais non ça ne s'arrête pas »
- 11h30 Deux alpinistes français périssent dans le massif du Mont-Blanc
- 10h59 Requis à La Réunion : déconstruire la peur et protéger l'écosystème
- 10h15 Les Français jugent l'alcool et le tabac plus dangereux que le cannabis et la cocaïne
- 10h00 Euro 2025 : grosse déception pour les bleus
- 09h28 Loi Duplomb : la pétition contre le projet de loi dépasse les 700 000 signatures

> Tout le fil infos

TOP INFOS

Objet: Enveloppe financière dédiée à la reconstruction des bâtiments et infrastructures publics des collectivités de Mayotte touchées par le cyclone Chido

Je rappelle que les travaux qui rentrent dans les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus et qui ont déjà été réalisés au vu de l'urgence (réfection de toiture par exemple) pourront être pris en charge sur présentation de factures et/ou d'un état des frais effectivement engagés.

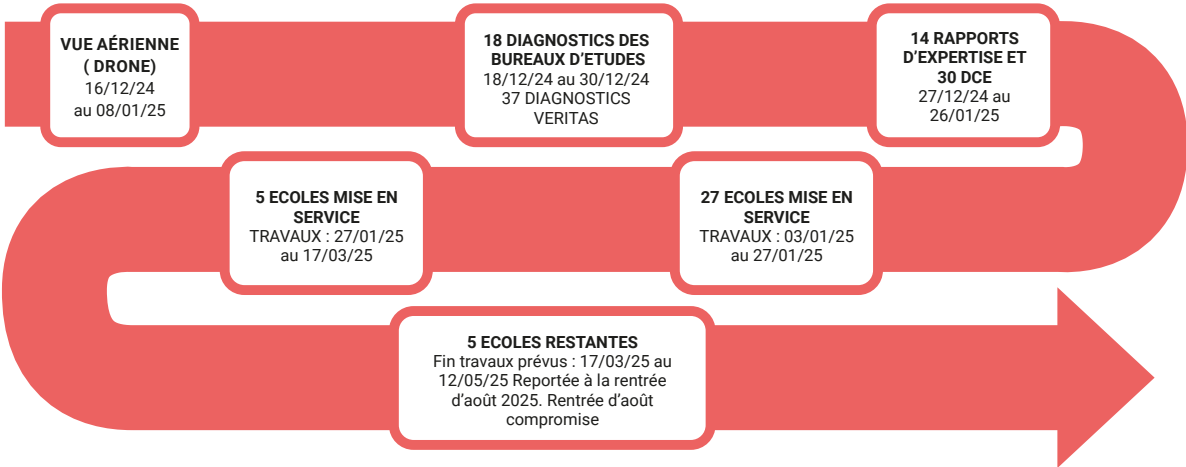
2/ Modalités de financements des opérations subventionnables

Afin d'accélérer le lancement des travaux, des avances de crédits de paiement à hauteur de 30% maximum du montant de la subvention pourront être versées, sauf cas particuliers.

Les attentes légitimes de nos concitoyens pour la reconstruction imposent une mobilisation rapide de notre part. Je me félicite à ce titre du travail collectif que nous avons mené ces dernières semaines, en lien avec la mission de reconstruction de Mayotte menée par le général FACON, afin d'identifier les priorités dans chaque territoire et dans chaque commune. Aussi, je vous remercie de bien vouloir me transmettre dans les meilleurs délais à l'adresse pref-plateforme-ing@mayotte.gouv.fr, les projets à subventionner. Ces remontées nous permettront de consolider à l'échelle du département une première liste de projets pour le 31 mars 2025.

D'ores et déjà, vous pouvez transmettre par courriel la liste de ces projets, classés par ordre de priorité, à Clémence LECOEUR, sous-préfet chargée de mission à mes côtés : clemence.lecoeur@mayotte.gouv.fr

Mes services sont à votre disposition pour tout élément complémentaire.



QUELQUES PHOTOS COMPARATIVE AVANT ET APRÈS TRAVAUX POST CHIDO

MAMOUDZOU : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAULETTE HENRY



MAMOUDZOU : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BOB GILLIER



MAMOUDZOU : ÉCOLE MATERNELLE BOINALI ZAINA



CAVANI : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ABDOURAHAMANE SOILIH



CAVANI : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HASSANI ABDALLAH



CAVANI : ÉCOLE MATERNELLE MKADARA HEDJA



DOUJANI 2 : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BACAR CHEBANE



PASSAMAINTY : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FOUNDI BACARI KALIMI



VAHIBE : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAHIBE 2



VAHIBE : ÉCOLE MATERNELLE VAHIBE



KAWENI : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAGNELE HOUMADI



CAVANI : ÉCOLE MATERNELLE ECOLE JARDIN



DOUJANI 1 : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ABDALLAH SIDI



TSOUNDZOU 1 : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALI HOUMADI



KAWENI : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FRÉDÉRIQUE KAKAL



KAWENI : ÉCOLE MATERNELLE VILLAGE



KAWENI : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAGNELE HOUMADI



KAWENI : ÉCOLE MATERNELLE ABDALLAH SELEMANI



CONCLUSION

LA VILLE DE MAMOUDZOU EST AUJOURD'HUI CONFRONTÉE À UNE RÉALITÉ DRAMATIQUE : CINQ GROUPES SCOLAIRES NE POURRONT PAS ROUVRIR À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025 SI LES FINANCEMENTS PROMIS PAR L'ÉTAT NE SONT PAS DÉBLOQUÉS, PORTANT ATTEINTE À LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE.

Les entreprises locales, qui ont répondu présentes avec réactivité et engagement dès les premières semaines, ne peuvent plus acheter des matériaux, leurs fournisseurs ne font plus crédit, et certains salariés refusent (légitimement) de poursuivre sans rémunération.

Les parents d'élèves ne comprendront pas qu'à l'école de la République, 10 mois après le passage d'un cyclone aussi dévastateur soit-il, les conditions minimales d'apprentissage ne soient toujours pas rétablies dans certaines écoles.

Les efforts, le dévouement et le travail acharné ainsi que l'engagement exemplaire, des agents de la Ville, des architectes et bureaux d'études qui ont établi les diagnostics et les études, des partenaires institutionnels (PREFECTURE, DEALM, RECTORAT, SECURITE CIVIL, SDIS, EDM) et des opérateurs économiques qui étaient à nos côtés depuis le 16 décembre 2024 et qui étaient mobilisés à 200% pour répondre à l'urgence, ont conduit concrètement à des résultats significatifs et la Ville de Mamoudzou déplore la gestion tardive de traitement des demandes de subvention (fonds d'amorçage) par les services de l'Etat.





— VILLE DE —
MAMOUDZOU

VILLE DE MAMOUDZOU
Boulevard Halidi Selemani BP 01
97600 Mamoudzou

BILAN TRAVAUX POST CHIDO
DANS LES ÉCOLES



Ville de Mamoudzou



Mamoudzou.yt